



CFPPA
DES PAYS
D'AUDE

Scannez-moi
Pour + d'info



Certificat individuel d'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Certiphyto



FORMATION
COURTE

3 FORMULES

LE CERTIPHYTO : POUR QUI ?

Pour l'ensemble des professionnels utilisant des produits phytosanitaires :

- Les agriculteurs et leurs salariés qui encadrent ou réalisent des applications
- Les utilisateurs professionnels en zone non agricole (collectivités, golfs, campings, bailleurs ruraux, copropriétés...)
- Les applicateurs et/ou prestataires de services qui interviennent pour des tiers (Entreprises de travaux agricoles, paysagistes) et leurs salariés
- Les conseillers agricoles
- Les distributeurs et vendeurs de produits phytosanitaires (coopératives, négoce, jardinerie)

Option 1

Venir suivre une formation complète d'une **durée de 1 à 4 jours** selon le Certiphyto dans nos locaux ou intra-entreprise

200€ TTC la journée

QUEL CERTIPHYTO CHOISIR ?

Option 2

Suivre une **formation à distance** (modules en ligne à réaliser en autonomie) et passer le test de validation au CFPPA

200€ TTC la journée

Je suis agriculteur ou en **collectivité, golf ou copropriété**

Je dois : **Choisir, acheter et utiliser** des produits phytosanitaires

DECIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE A AGREMENT

Initial : 2 jours

Renouvellement: 1 jour

Je suis prestataire de service

Je dois : **Choisir, acheter et utiliser** des produits phytosanitaires (conformément aux référentiels de certification de l'entreprise.)

DECIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE A AGREMENT

Initial : 3 jours

Renouvellement: 1 jour

Option 3

Venir passer le test informatique de 1h30 dans nos locaux

175€ TTC la journée

Je suis salarié ou agent

Je dois : **Appliquer** les produits phyto selon les consignes données.

OPERATEUR

Initial : 2 jours

Renouvellement: 1 jour

Je suis commerçant

Je dois : **Vendre** des produits phytopharmaceutiques au grand public et **informer** sur les conditions d'utilisation (conformément aux référentiels de certification)

MISE EN VENTE

Initial : 3 jours

Renouvellement: 1 jour

Je suis conseiller

Je dois : **Informé et prescrire** des produits phytopharmaceutiques aux professionnels (conformément aux référentiels de certification de l'entreprise.)

CONSEIL

Initial : 4 jours

Renouvellement: 2 jours



100 %
DE SATISFACTION



99 %
DE RÉUSSITE

COMMENT OBTENIR LE CERTIPHYTO ?

Vous avez 3 voies d'accès au Certiphyto

Voie 1

La validation d'un diplôme agricole obtenu il y a moins de 5 ans

Voie 2

Une formation qui intègre un test de vérification des connaissances. La durée de la formation dépend du type de certiphyto (de 2 à 4 jours)

Voie 3

Un test sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples). En cas d'échec à ce test, il est impossible de le repasser. Il y a alors une obligation de suivre une formation (voie 2). Le nombre de question et le seuil de réussite varient en fonction du certificat demandé

Si vous avez obtenu un diplôme il y a moins de 5 ans, vérifiez en priorité si celui-ci vous permet d'acquérir le certificat dont vous avez besoin

COMMENT RENOUVELER VOTRE CERTIPHYTO ?

Les Certiphyto doivent être renouvelés entre 3 et 6 mois avant la fin de validité de celui-ci

- En suivant une formation Renouvellement Certiphyto (1 à 2 jours sans test)
- En passant un test sous forme de QCM

PENSEZ A DEMANDER VOTRE CERTIPHYTO

Vous avez suivi votre formation ou validé votre test Certiphyto, ou vous avez un diplôme permettant d'obtenir le certificat visé. Il vous reste à demander votre attestation. Attention ce n'est pas automatique

- Vous avez 6 mois après la formation ou la réussite de votre test.
- Il faut effectuer la demande de délivrance sur le site www.service-public.fr
- En fin de procédure vous devrez déposer en pièce jointe votre attestation ou votre bordereau de score (remis en pdf par l'organisme de formation) ou votre diplôme
- Une fois la saisie terminée, vous recevez un mail de la DRAAF avec la référence de votre télé-démarche

Environ deux semaine après, reconnectez-vous sur www.service-public.fr allez sur l'onglet « Mes documents » où vous pourrez télécharger le courrier du Ministère avec votre N° de Certiphyto (disponible pendant 6 mois)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Prise en charge par VIVEA, OCAPIAT, CPF

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme ESCOUBET au 04 68 72 83 00



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.



SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 72 83 00



SITE DE NARBONNE
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39

estelle.escoubet@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur    



**CAMPUS
TERRE & NATURE**
Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA Agricole de l'Aude
CFPPA des Pays d'Aude

